

**Opération**

Construction d'un restaurant et d'un groupe scolaire. Label BBC+

Maître d'ouvrage

Mairie de CUISERY

Maîtres d'œuvre

Hervé REGNAULT architecte mandataire

Frédérique PAÏS, conductrice de chantier

Programme

- École élémentaire de 5 classes dont 1 CLIS
- 1 atelier
- Espaces annexes (bureau de direction, salle des enseignants, sanitaires...)
- Restaurant scolaire et cuisine de préparation pour 2 écoles

Chronologie

- 1^{er} juin 2011 : lancement du concours
- 16 septembre 2011 : rendu concours
- 22 octobre 2011 : choix du lauréat
- Déc. 2011 / mars 2012 : APS
- 26 avril 2012 : validation de l'APD
- 11 mai 2012 : dépôt du PC
- Août / octobre 2012 : PRO
- Février 2013 : DCE
- 8 mars 2013 : consultation marchés de travaux
- 14 juin 2013 : démarrage des travaux (y compris période de préparation)
- 23 juin 2014 : réception des travaux
- 15 novembre 2014 : inauguration du bâtiment

Coût des travaux

2 155 000 € ht

Subventions :

DETR (Etat) 475 000 €

CG 71 191 253 €

Fonds Ministère de l'intérieur 15 000 €

Surfaces traitées

1 095 m² SHON

Le groupe scolaire vu depuis l'emplacement de la future école maternelle ▼



Le groupe scolaire est aligné sur la rue et offre un parvis d'attente en partie abrité pour les parents

Le nouveau **groupe scolaire** de Cuisery s'implante sur un terrain donnant sur la place du champ de foire, à proximité du centre. Le projet tient compte des contraintes du site : un terrain relativement étroit et en pente.

L'école élémentaire s'implante en alignement de rue recréant un **front urbain** sur la place du champ de foire. Elle se développe en tenant compte de son extension future avec une école maternelle sur le terrain voisin.

Un premier corps de bâtiment sur rue est composé du hall au rez-de-chaussée et des classes à l'étage. **Deux corps de bâtiment** se développent de part et d'autre du terrain :

- le premier, à l'est comportant les locaux administratifs et le préau,
- le second à l'ouest accueillant le restaurant scolaire, qui servira à terme à l'ensemble des élèves (élémentaire et maternelle) et sera au cœur du groupe scolaire.

Le **hall d'accès** est situé au cœur du bâtiment, distribuant les différents espaces : plus qu'un lieu d'accueil, il est un lieu d'échange, de convivialité et de rencontre, en prolongement du

parvis public extérieur. Depuis celui-ci, les élèves rejoignent la cour, les salles de classes, le restaurant et le préau couvert. Il a un rôle fédérateur dans l'équipement. Le choix d'implanter les **salles de classes** à l'étage répond à la volonté d'offrir une bonne qualité d'espace et de lumière, couplée à une orientation sud. Elle permet également de regrouper l'ensemble des classes sur un même niveau.

Le **préau**, largement ouvert, accueille trois petites boîtes colorées dédiées aux rangements extérieurs.

Le **restaurant scolaire** est très ouvert sur l'extérieur afin de conserver une bonne transparence et une transition entre les deux écoles (à terme). Elle permet également de déjeuner dans un cadre agréable et lumineux. Très vitrées, les façades sont protégées par des brise-soleil verticaux.

Malgré le terrain en pente, l'ensemble de la cour de récréation est accessible aux personnes à mobilité réduite, de même que toutes les salles.

Profitant de la pente, cette cour se décline en deux espaces apportant de la diversité : la **cour haute**, à proximité du hall, est un espace lié au préau





Hervé Regnault

La cour haute, entre restaurant scolaire et préau. Les classes à l'étage ▲



Hervé Regnault

Le restaurant scolaire ouvert et lumineux ▲



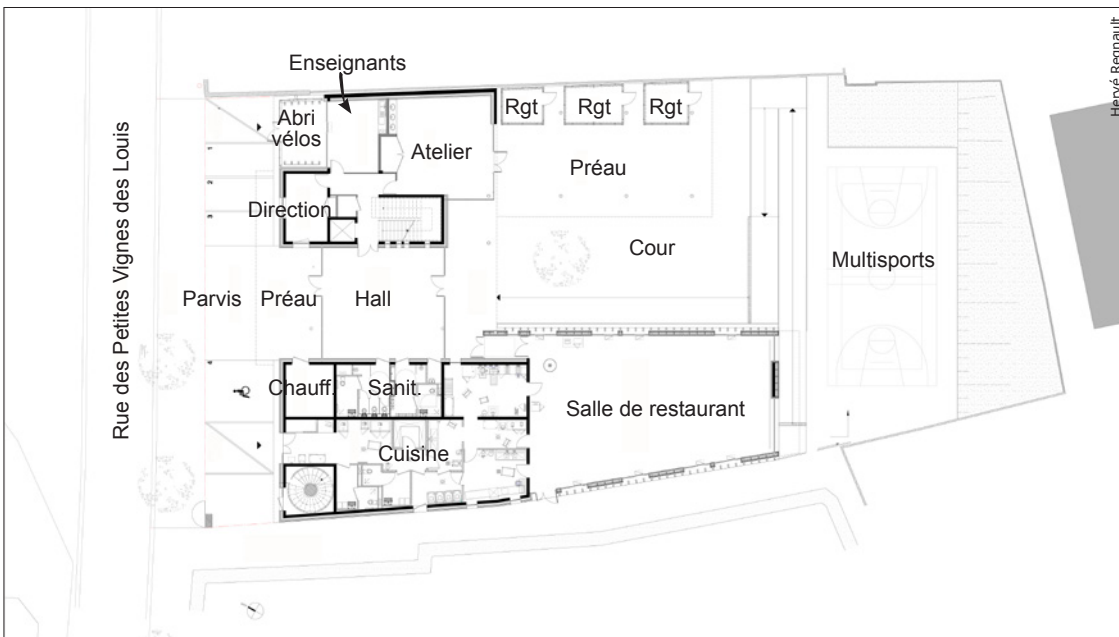
Des salles de classes très colorées ▲

permettant des jeux calmes, alors que la **cour basse** et son terrain multisports rendent possibles des jeux plus animés. Les salles de classes sont orientées au sud et sont protégées par une casquette. Le couloir est orienté au nord ,éclairé par des châssis allongés et colorés. Le rez-de-chaussée est une structure en **béton** et l'étage est une ossature **bois** avec des refends en béton pour assurer une inertie thermique. L'ensemble est isolé par l'extérieur. La **toiture est végétalisée**. L'ensemble est conçu avec beaucoup de lumière associée à des protections solaires. Le revêtement extérieur du rez-de-chaussée est constitué de panneaux bois/ciment. L'étage est recouvert d'un bardage bois vertical de type douglas. Si l'aspect extérieur est relativement sobre, les espaces intérieurs sont très colorés.

Texte issu de la notice architecturale fournie par le maître d'œuvre.



Des salles de classes ouvertes sur le paysage ▲



Hervé Regnault

Matières

Transparences

Mobilier

Couleurs

Rangements

Ludique

Dynamique

2014